

# Territorialisation de la planification écologique

### **CHALEUR RENOUVELABLE**

## Développer la géothermie de surface

### Ressources, aides et outils

Le portail <u>Geothermies.fr</u> constitue une source d'information complète sur la géothermie de surface, avec notamment :

- Une page dédiée au montage de projets de géothermie de surface, avec le détail des principales étapes à suivre et des liens vers de nombreuses ressources utiles : https://www.geothermies.fr/accompagner-votre-projet
- La cartographie des ressources géothermales et des zones réglementaires : https://www.geothermies.fr/espace-cartographique

L'ADEME propose également sur son site une page relative à la géothermie de surface : <a href="https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/amenager-territoire/energies-renouvelables-sobriete/geothermie-de-surface">https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/amenager-territoire/energies-renouvelables-sobriete/geothermie-de-surface</a>

En complément, le site du Fonds chaleur ADEME permet de retrouver le détail des aides financières disponibles : <a href="https://fondschaleur.ademe.fr/collectivite/">https://fondschaleur.ademe.fr/collectivite/</a>

Les résultats de l'étude sur le potentiel de géothermie de surface sur la Métropole du Grand Paris réalisée par le BRGM peuvent être consultés ici : <a href="https://infoterre.brgm.fr/rapports/RP-71139-FR.pdf">https://infoterre.brgm.fr/rapports/RP-71139-FR.pdf</a> . Une brochure présentant « sept bonnes raisons de choisir la géothermie de surface sur la MGP » a été publiée par la même occasion, accessible <a href="ici.">ici.</a>

Au-delà des ressources en ligne, <u>l'animateur géothermie régional</u> de l'AFPG peut être sollicité, tout comme la direction régionale de l'ADEME ou les Contrats chaleur renouvelable territoriaux (CCRt) financés par l'ADEME, pour les territoires couverts : les CCRt accompagnent de manière personnalisée tout projet de production de chaleur renouvelable.

#### Fiche disponible sur le site de la DRIEAT :

https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/debat-de-la-cop-energie-francilienne-a13088.html